

Assister les Dirigeants et responsables RH à la définition, la mise en place, la conduite, voire la réalisation de leurs projets ressources humaines.

POURQUOI ?

Vous bénéficier de nos méthodes et de notre expérience d'animation pour mettre en place l'organisation et le déploiement du projet ressources humaines.

COMMENT ?

Dans un premier temps, nous **analysons** votre process en matière de ressources humaines et nous nous imprégnons des objectifs fixés pour votre projet RH.

Après analyse de la situation, nous vous **assistons** à la maîtrise d'ouvrage et/ou la mise en œuvre de votre démarche.

Ces projets peuvent avoir différentes natures ou être spécifiques, exemples :

- ☑ Mise en place de politique de rémunération
- ☑ Mise en place de politique de relation sociale
- ☑ Mise en place d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences
- ☑ Définition et élaboration du plan de formation
- ☑ Organisation et suivi des dispositifs de l'évaluation du personnel
- ☑ Mise en place des procédures de recrutement et de mobilité interne
- ☑ Coordination des activités RH des divers établissements
- ☑ Optimisation de la communication interne (dialogue social DP. CE) et des relations extérieures...
- ☑ Analyse, amélioration et optimisation des processus RH.
- ☑ Amélioration et évolution des systèmes SIRH et adaptation aux nouveaux besoins

Il s'agit pour l'entreprise de **s'approprier les méthodes et techniques proposées par EPRH pour ensuite piloter le projet mis en place.**